



Unité d'enseignement transversale

« Comprendre un milieu de travail »

Une nouvelle action en faveur de l'insertion professionnelle pour les étudiants de licence

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'université de Bourgogne, avec l'appui de la Plate-forme d'insertion professionnelle, met en place cette année une unité d'enseignement (UE) transversale intitulée « **comprendre un milieu de travail** » et destinée aux étudiants de L3 générale de toute discipline.

Un stage spécifique en milieu professionnel

Cette UE prend la forme d'un **stage de 120h en milieu professionnel**, avec une **préparation préalable**, stage dont l'**objectif est la compréhension de l'organisation de la structure d'accueil** : compréhension de l'organisation du travail, organigramme ; compréhension des biens ou services produits, du contexte économique, social, stratégique dans lequel il se situe. Les étudiants produisent une **analyse qui est utile à la structure d'accueil** (contribution au livret d'accueil de stagiaires ou nouveaux salariés, etc.) **et à l'université** (mutualisation des documents produits par les stagiaires et mise à disposition aux étudiants afin de contribuer à améliorer la connaissance des milieux professionnels). Une mission spécifique peut être proposée par la structure d'accueil sous condition qu'elle permette ou facilite l'atteinte des objectifs de l'UE. Les étudiants présentent en fin d'UE un **rapport sur ce qu'ils ont compris et leurs points d'étonnement**. Cette évaluation est **prise en compte dans leur diplôme grâce aux points « bonus »**.

Deux tuteurs encadrent l'étudiant : un **tuteur universitaire** ; un **tuteur du milieu professionnel d'accueil**. Le rôle de ce dernier consiste essentiellement à accueillir le stagiaire et à favoriser son intégration en aidant à la mise en relation avec les interlocuteurs pertinents relativement aux objectifs du stage.

Des intérêts partagés pour les étudiants, les équipes et les partenaires professionnels

Cette proposition se distingue d'autres modalités d'accès aux milieux professionnels, sous forme de stages ou de rencontres avec des professionnels, mis en place dans des objectifs différents (stages dans un cursus de formation, stages de réorientation ou de précision d'un projet professionnel).

Cette UE répond à l'intérêt des étudiants de faire un stage de découverte d'un milieu professionnel pour **construire leur parcours de professionnalisation dès la licence**. Pour les **milieux professionnels** c'est **l'opportunité de faire découvrir leur activité autrement et de sensibiliser ainsi les étudiants à leur secteur**.

Cette UE a été mise en place, dans sa phase expérimentale, entre juin et septembre 2011 avec des partenaires actifs de l'insertion professionnelle : EDF Bourgogne, la DIRECCTE, la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau, le Medef Côte d'Or et ses adhérents, la Préfecture, la ville de Dijon....

Les résultats très positifs de l'évaluation de ce dispositif conduisent à son déploiement à la rentrée universitaire 2011-2012.

Contact : plip@u-bourgogne.fr

Plate-Forme d'Insertion Professionnelle

Pour en savoir plus :

<http://www.u-bourgogne.fr/-Dispositifs-specifiques-.html>

Les étudiants témoignent

« J'ai changé ma manière de voir un milieu de travail »

« J'ai pu, et cela a été un des apports les plus remarquables de ce stage, faire évoluer ma façon de me représenter l'entreprise. Certes, son objectif premier est toujours pour moi la recherche de bénéfices, mais je ne la vois plus maintenant comme auparavant : toute puissante. Je la regarde maintenant comme une communauté de personnes qui travaillent ensemble pour atteindre différents objectifs. Je saisis maintenant beaucoup mieux le terme « organisation » dont j'ai beaucoup entendu parler pendant ma licence. »

« J'ai pris conscience, lorsque l'on travaille dans une structure à cette échelle, que chaque décision entraîne un certain nombre d'effets au-delà de son propre domaine. »

« La transversalité c'est créer des passerelles entre les services, les acteurs, où la mutualisation des compétences prend tout son sens, dans un objectif commun. Ainsi je me rends compte combien le nombre d'intervenants sur un projet est considérable. »

« J'ai compris la différence entre la hiérarchie explicite et les manières de manager. »

« J'ai pu me faire une idée de ce que doit être le travail au quotidien. »

« J'ai eu la révélation de ce pourquoi je faisais des études. »

« J'ai pu constater que les cours de droit du travail s'appliquaient bien à ce que j'observais. »

J'ai développé des relations importantes

« C'est une manière de se former un réseau, une donnée non négligeable pour évoluer dans une carrière professionnelle. »

« Je me suis découvert des compétences insoupçonnées »

« J'ai dû apprendre à m'intégrer dans une équipe, à adopter un comportement qui me permettait de remplir au mieux ma fonction. »

« Au sein d'une entreprise ou d'un secteur d'activités, ça m'intéressait de voir comme j'arriverais à m'intégrer avec les différents membres présents. J'ai pu mesurer ma capacité à travailler en collaboration avec d'autres personnes. »

« Je me suis senti plus responsable, professionnel : j'avais ma place dans l'entreprise et j'étais dans la peau d'un représentant de l'entreprise. »

« Je me suis découvert une capacité à mener les entretiens de façon à aller chercher les informations que je désirais, tout en laissant mon interlocuteur s'exprimer [...] D'une interview que je m'imaginai à première vue à sens unique, je suis passé à de véritables échanges animés et très instructifs. »

« J'ai pu obtenir de l'information, acquérir un savoir et des compétences transversales qui ne se trouvent pas sans mettre un pied dans l'entreprise, et j'ai la conviction d'être à présent mieux armé pour me faire ma place dans le monde professionnel. »

« Dans chaque projet entrepris, il est indispensable de fixer un agenda. Aussi j'ai appris à raisonner en termes de « rétroplanning. »

Les partenaires donnent leur point de vue

« Notre participation active dans cette UE me semble naturelle. Elle est positive pour notre institution, ainsi plus ouverte sur l'extérieur et qui peut ainsi mieux se faire connaître. Ce dispositif s'inscrit parfaitement dans notre démarche. »

JL Milani

Directeur des ressources - Préfecture

« Nous, nous nous engagerons de nouveau, il n'y a pas de soucis. En tout cas je prendrai un étudiant, voire deux. On fera partie de ceux qui prendront des étudiants, et pas forcément dans des domaines qui nous concernent complètement. Je suis prêt à prendre des gens qui ne sont pas tout à fait dans notre « cœur de métier ».

En interne, les gens qui travaillent avec moi ont été ravis. Ca fait un peu de fraîcheur. Les étudiants inscrits sont des étudiants qui avaient envie de venir.

Accueillir des étudiants qui ont envie de venir découvrir l'entreprise, vis-à-vis des agents, c'est extrêmement positif. Là, et c'est ce que permet cette UE, c'est de moins cadrer contrairement aux autres formes de stages où on prend quelqu'un sur trois mois ou six mois et c'est alors plus structurant, on rentre dans un schéma.

Cette UE permet de voir aussi des gens un peu différents. Il faut que ce soit différenciant. Je pense qu'il ne faut surtout pas se calquer sur les autres formes de stage. Si l'étudiant n'est pas dans le moule de l'entreprise, s'il a un profil un peu différent, ce n'est pas un problème. Je pense qu'il ne faut pas rejeter les étudiants qui sont inscrits dans des filières qui ne sont pas tournées forcément vers des emplois-entreprises dans le futur. Si des jeunes ont envie de faire ça, c'est déjà intéressant. Mais il faut qu'il y ait une sorte de processus de recrutement dans les étapes ; je veux rencontrer l'étudiant au préalable : c'est la personne qui m'intéresse. A moi de trouver le sujet qui peut lui permettre de passer un mois chez nous. Il faut trouver quelque chose qui permette de conjuguer le fait qu'ils se rendent compte de ce qui se passe, qu'ils puissent rencontrer des gens ; quelque chose qui puisse avoir un intérêt pour l'entreprise aussi ; et c'est par rapport éventuellement à leur cursus également. »

R. Combernoux

Directeur Développement Territorial Bourgogne - EDF Bourgogne

« Si j'avais un message à faire passer je dirais qu'il ne faut pas que les milieux professionnels aient un *a priori* vis-à-vis de ces stagiaires. Le stagiaire a une espèce d'image de celui dont il faut s'occuper, qu'il faut mater. Et donc, il ne faut pas qu'il y ait cet *a priori* négatif dans le cadre de cette UE parce que les étudiants sont volontaires et ont un leitmotiv énorme : ils veulent et sont là avant tout pour découvrir. Il faut en fait les accompagner mais pas trop, les cadrer parce qu'autrement, ils ne vont pas pouvoir bien découvrir la structure. Il faut un tutorat présent mais pas cloisonné.

Moi je ne suis pas pour qu'il y ait une mission ; pour moi l'étudiant n'est pas là pour ça. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que ce sont des étudiants volontaires, qui ont envie de réaliser cette UE transversale et du coup, en les cadrant comme ça, ça les limite et ça limite leur ouverture ; ils sont moins dans la découverte.

Pendant le stage, je me suis dit qu'avec ce stagiaire, j'étais tombée sur la perle rare de l'université de Bourgogne. En participant à la soutenance collective, je me suis rendu compte que ces étudiants étaient tous formidables. »

Bénédicte Blondeau

**Chargée de mission enseignement supérieur -Service développement économique
Communauté Urbaine Creusot-Montceau**